

INDEX ANALYTIQUE

(Les références renvoient aux numéros de pages)

– A –

Absence

- Voir aussi *Tutelle à l'absent*,
Tuteur à l'absent
- cas d'absence, 150, 151
 - biens à gérer, 150
 - désignation d'un mandataire,
150, 151
- cessation de paraître à son domicile
« sans donner de nouvelles »,
148, 171
 - distinction entre « absence de
nouvelles » et « ne pas don-
ner de nouvelles », 148
 - réseaux sociaux, 148
- décès de l'absent
 - déclaration judiciaire de
décès, 148, 149
- définition, 147, 171
- distinction entre l'absence et la dis-
parition, 149
- domicile au Québec, 147
- empêchement de paraître à son
domicile, 149
- incertitude sur la vie de la per-
sonne, 148

- notions générales, 147-149
- période d'absence, 149

Acceptation d'une donation avec charge

- Voir *Donation*

Acte à titre gratuit

- Voir aussi *Donation*

acte interdit

- tuteur au majeur, 272
- tuteur au mineur, 110

curateur

- pouvoir d'aliéner à titre gra-
tuit (biens de peu de valeur),
263

Action en reddition de compte

- Voir *Reddition de compte*

Action en séparation de corps

- action purement personnelle et
extrapatrimoniale, 183

Administration des biens

- Voir *Gestion des biens*, *Mandat
d'administration*, *Mandat de
protection*, *Régime de protec-
tion*, *Tutelle au mineur*, *Tutelle
légale*, *Tuteur au mineur*

Âge de la majorité

– Voir *Majorité*

Aliénation d'une partie du corps,
295**Aliénation du bien**

pouvoirs du mandataire (mandat de protection), 380

pouvoirs du tuteur au majeur, 265, 267, 272

– biens de peu de valeur, 272

pouvoirs du tuteur au mineur, 13, 100, 105-107

– acte d'aliénation d'un immeuble ou d'une entreprise, 13

– autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 105

– conditions de l'aliénation déterminées par le conseil de tutelle et le tribunal, 106

– justifications valables, 105

simple émancipation

– autorisation préalable du tribunal, 13

Alliés

– Voir *Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, Proches parents et alliés*

Amis

– Voir *Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, Personne qui démontre un intérêt particulier*

Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis

assistance, 85-87, 161, 162, 241-243

avis de convocation, 155-158, 211, 217, 219, 220, 223, 236, 237, 245, 284, 290, 310, 315-317, 319

constitution du conseil de tutelle

– obligation de convoquer, 79, 80, 155, 234

déroulement, 87-89, 162-165, 243-246

dispense, 91, 92, 167, 168, 249, 250

historique, 78, 79, 233-235

personnes qui doivent être convoquées, 42, 45, 83-85, 218, 238-241, 283, 284, 315, 316

personnes qui peuvent être convoquées, 42, 80-83, 160, 235-237, 241

pouvoir de convoquer, 80, 156, 235

procédure d'ouverture d'un régime de protection, 233-250

– assistance, 241-243

– déroulement de l'assemblée, 243-246

– dispense de la tenue de l'assemblée, 249, 250

– historique, 233-235

– personnes qui doivent être convoquées, 238-241

– personnes qui peuvent être convoquées, 235-237

– procédure d'ouverture devant le tribunal, 211, 212

– procédure d'ouverture devant notaire, 218-221

- procès-verbal des délibérations de l'assemblée, 221, 247-249
- rôle de l'assemblée, 243
- procédure de nomination d'un tuteur à l'absent, 155-168
 - assermentation non nécessaire des membres de l'assemblée, 165
 - assistance, 161, 162, 164, 165
 - avis de chacun des membres, 163-165
 - avis de convocation, 155-158
 - absence d'obligation de le respecter et d'y donner suite, 156
 - ancienne appellation, 156
 - contenu, 157
 - délais de notification, 157, 158
 - distinction avec l'ordre de comparaître, 157
 - notification, 157
 - renonciation, 158
 - choix des amis, 160
 - composition du conseil de tutelle, 163-165, 168
 - convocation, 155-160
 - déroulement, 162-165
 - dispense, 167, 168
 - éloignement de la fratrie, 168
 - importance de l'avis de l'assemblée sur les décisions du tribunal, 167
 - impossibilité de convoquer l'assemblée, 167, 168
 - personnes à privilégier, 159
 - personnes qui doivent être convoquées, 158
 - procès-verbal des délibérations de l'assemblée, 165-168
 - quorum pour la tenue de l'assemblée, 159, 162, 164
 - recherche pour retracer les personnes à convoquer, 158, 159
 - refus d'assister à l'assemblée, 157
 - représentation par mandataire, 162
 - rôle consultatif de l'assemblée, 162-165
 - tenue de l'assemblée, 160, 162, 164
- procédure de nomination d'un tuteur datif, 56, 57
 - audition de la requête, 56
 - avis de convocation, 56
 - avis sur le choix du tuteur, 57
 - points à l'ordre du jour, 57
 - renvoi du dossier devant un juge, 57
 - tenue de l'assemblée, 56, 57
- procédure de révision du régime de protection, 312, 315-317
- procès-verbal des délibérations, 47, 49, 83, 89-91, 165-167, 221, 223, 237, 247-249, 317, 319
- rémunération du secrétaire du conseil de tutelle, 98

Associé

associé de l'absent

- personne intéressée à la nomination d'un tuteur à l'absent, 152
- requête en constitution du conseil de tutelle et en nomination d'un tuteur à l'absent (requérant), 153

personne qui démontre un intérêt particulier, 196

Assurance

– Voir aussi *Assurance-vie*

pouvoirs du tuteur au majeur, 268

pouvoirs du tuteur au mineur, 107

- aux frais du mineur et dans son intérêt, 107
- risques couverts, 107

valeur du bien supérieure à 25 000 \$, 102, 135, 262

Assurance-vie, 8, 132, 134, 298

Autorité parentale

– Voir aussi *Déchéance de l'autorité parentale*, *Père et mère*, *Tutelle légale*, *Tuteur au mineur*

simple émancipation

- libération de l'autorité parentale, 13, 14

tuteur au mineur, 99, 100

– B –**Besoins ordinaires et usuels**

biens soustraits à l'administration du tuteur, 103

capacité du mineur, 5, 6, 9

Biens

– Voir *Aliénation du bien*, *Biens de peu de valeur*, *Biens soustraits à l'administration du tuteur au mineur*, *Confusion des biens*, *Exploitation du bien*, *Gestion des biens*, *Tutelle aux biens*, *Tuteur aux biens*, *Valeur du bien*

Biens de peu de valeur

acte à titre gratuit, 110, 263, 272

capacité de tester du mineur simplement émancipé, 14

donation en faveur du majeur en tutelle, 191

Biens soustraits à l'administration du tuteur au mineur, 103**– C –****Capacité**

capacité du mineur

- âge de la majorité, 3, 4
- augmentation partielle de sa capacité d'exercice (effet de la simple émancipation), 10, 12, 13
- besoins ordinaires et usuels, 5, 6, 9
- capacité juridique, 9, 10, 16
- de l'âge de 14 ans à la majorité, 8
- de la conception à la naissance, 4, 5
- de la naissance à l'âge de 14 ans, 5-7
- incapacité d'exercice, 9
- pleine émancipation, 16

- procédure judiciaire, 8, 9
- produit du travail du mineur, 5-7, 9
- mandat de protection
 - capacité du mandant, 335, 336
 - capacité du mandataire, 336, 337
- Clause d’incapacité**
- Voir *Mandat de protection*
- Clause de protection**
- mandat de protection
 - clause de protection pour le conjoint et les enfants à charge, 351
- Conciliation**
- tutelle légale
 - mésentente entre les parties, 24
- Conflit d’intérêts**
- mandat de protection, 381, 382
- tuteur *ad hoc*, 35
- tuteur au mineur, 101
- Confusion des biens**
- acte interdit au tuteur au majeur, 275
- acte interdit au tuteur au mineur, 101, 110
- Conjoint**
- alliance
 - survivance au décès du conjoint, 195
- consentement aux soins, 198
- mandat de protection
 - clause de protection pour le conjoint, 351
 - conflit d’intérêts, 381
 - règles du mandat entre conjoints, 355
 - requête en destitution (personne intéressée), 392
- mandat entre conjoints
 - actes conservatoires, 200
 - gestion des biens avant l’instance en ouverture du régime de protection, 204
 - mandat de protection (règles applicables), 355
- procédure d’ouverture d’un régime de protection
 - actes conservatoires en l’absence de mandat d’administration, 203
 - bien-être du conjoint mis en danger par le majeur prodigue, 190, 192, 270
 - conjoint inadmissible, 195
 - convocation à l’assemblée de parents, d’alliés ou d’amis, 218, 238
 - demandeur, 180, 194, 195, 213
 - district judiciaire, 180
 - requérant, 208
- procédure de remplacement du représentant légal
 - convocation à l’assemblée de parents, d’alliés ou d’amis, 283

procédure de révision du régime de protection

- convocation à l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 315
- demandeur, 307, 311, 322
- requérant, 308

sens de l'expression « conjoint », 195

sens de l'expression « personne raisonnable », 371

sens de l'expression « personne significative », 240

tutelle à l'absent

- personne intéressée à la nomination d'un tuteur, 152
- requête en constitution du conseil de tutelle et en nomination d'un tuteur à l'absent (requérant), 153

tutelle au mineur

- convocation à l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis (conjoint *in loco parentis*), 45
- personne intéressée à la nomination d'un tuteur, 41

tuteur à l'enfant conçu mais non encore né

- présomption de paternité du conjoint marié ou uni civilement, 25

Conseil de famille

– Voir *Conseil de tutelle*

Conseil de tutelle

– Voir aussi *Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis*

actes posés par le tuteur sans autorisation

- tuteur au majeur, 275
- tuteur au mineur, 111

constitution, 92-95

- formation d'une seule personne, 93, 94
- rôle et obligations, 95
- tenue des réunions, 94
- vacance, 94

curatelle au majeur

- remplacement du curateur, 278-280, 288, 290
- rémunération du curateur, 277
- renonciation à une succession par le curateur avec l'autorisation du conseil, 189
- sûreté, 299-301

intérêt de l'enfant, 21

mandat de protection

- remplacement du tuteur à un enfant mineur nommé par le mandant, 350

pleine émancipation

- avis du conseil, 15

pouvoirs, 95-98

procédure d'ouverture d'un régime de protection, 209, 210, 212, 214, 215, 217, 219-222, 244-246, 250-255

- constitution du conseil, 244-246, 250, 251
- demandes au tribunal, 255
- pouvoirs du conseil, 253-255

- procédure devant le tribunal, 209, 210, 212
 - procédure devant notaire, 214, 215, 217, 219-222
 - rôle et obligations du conseil, 252, 253
 - tenue des réunions, 251, 252
- procédure de remplacement du curateur public
- obligation de provoquer la nomination d'un autre représentant, 325
- procédure de révision du régime de protection
- demandeur, 311
 - requérant, 308
- secrétaire
- rémunération, 98
 - requête en remplacement d'un curateur, d'un tuteur ou d'un conseiller (requérant), 288
- simple émancipation
- déclaration au curateur public, 11
- tutelle à l'absent déferée par le tribunal
- avis du conseil, 151, 152
- tutelle au majeur
- actes posés par le tuteur sans autorisation, 275
 - charge tutélaire, 269
 - convention d'indivision impliquant le majeur, 268
 - convention matrimoniale, 191
 - procédures judiciaires, 264, 265
 - remplacement du tuteur, 278-280, 288, 290
 - rémunération du tuteur, 277
 - renonciation à une succession, 191
 - sûreté, 299-301
 - valeur du bien, 265-268
- tutelle au mineur
- actes posés par le tuteur sans autorisation, 111
 - avis sur le remplacement du tuteur, 30
 - mésentente entre le tuteur et le conseil, 97
 - procédure de nomination d'un tuteur au mineur, 119
 - procédure de nomination d'un tuteur datif devant notaire, 40-42
 - rémunération du tuteur datif, 22
 - renonciation à une succession, 132
 - sommes dont le mineur conserve la gestion, 5, 7
 - tutelle *ad hoc*, 34, 36, 37
 - tutelle dative déferée par le tribunal, 30
 - tutelle de fait, 32
 - tutelle du directeur de la protection de la jeunesse, 38
 - valeur du bien supérieure à 25 000 \$, 129
- tuteur à l'absent
- requête en constitution du conseil de tutelle et en

nomination d'un tuteur à l'absent, 152-154

Conseiller au majeur, 179, 180, 192, 193, 209, 212, 251, 270, 271, 279, 293, 294, 298, 302, 305, 306, 325

– Voir aussi *Régime de protection, Représentant légal*

Consentement aux soins

conjoint, 198

majeur inapte, 294, 295

- soins non requis par l'état de santé, 295
- soins requis par l'état de santé, 295

mandat de protection, 332, 345-347, 375, 379

mineur, 5, 100

- autorisation du tribunal, 100
- facteurs à considérer, 100
- mineur de 14 ans et plus, 8, 9
- présence dans un établissement de santé et de services sociaux plus de 12 heures, 8
- responsabilité du tuteur, 33, 100
- soins requis par l'état de santé, 5, 8 100

Contrat de travail

capacité du mineur de 14 ans et plus, 8, 9

Convention d'indivision

pouvoirs du tuteur au majeur, 268

pouvoirs du tuteur au mineur, 108

Créancier

créancier de l'absent

- personne intéressée à la nomination d'un tuteur à l'absent, 151, 152
- requête en constitution du conseil de tutelle et en nomination d'un tuteur à l'absent (requérant), 153

créancier de la succession

- dettes successorales, 104
- recours contre le tuteur pour son inaction, 104

régime de protection

- intérêt nécessaire pour demander l'ouverture d'un régime pour son débiteur, 197

Curatelle, 179, 187-189, 250, 252, 253, 256-258, 293, 294, 301, 305, 308, 312, 324-328

– Voir aussi *Curateur, Curateur public, Régime de protection*

Curateur

– Voir aussi *Curatelle, Curateur public, Représentant légal*

administration des biens du majeur, 263

obligations et devoirs, 260-262

- inventaire, 262
- obligation d'honnêteté et de loyauté, 261, 262
- obligation de prudence et de diligence, 261
- quant à la personne du majeur protégé, 260
- quant aux biens du majeur protégé, 261, 262

- reddition de compte, 262
 - sûreté, 262
 - Curateur à l'enfant conçu**
 - Voir *Tutelle légale*
 - Curateur au majeur**
 - Voir *Curateur*
 - Curateur aux actions contraires**
 - Voir *Tuteur ad hoc*
 - Curateur aux causes**
 - Voir *Tuteur ad hoc*
 - Curateur public**
 - déclaration au curateur public
 - donation, legs ou indemnité au bénéficiaire du mineur (valeur supérieure à 25 000 \$), 103
 - mode de rémunération, 113
 - procédure de nomination d'un tuteur au mineur, 41, 54
 - simple émancipation, 11
 - tutelle dative, 27, 29, 30
 - régime de protection, 196, 206, 296, 324-328
 - administration des biens, 325-327
 - conseiller au majeur, 325
 - consentement requis de la personne représentée, 327
 - demandeur de la procédure d'ouverture, 196
 - fin de l'administration, 327, 328
 - fonctions du curateur public, 324, 325
 - inventaire, 296, 326
 - nomination du curateur public, 326
 - pouvoirs du curateur public, 326, 327
 - reddition de compte, 327, 328
 - remplacement du curateur public, 326
 - rôle supplétif et subsidiaire, 325
 - sûreté, 299, 326
 - valeur du bien, 327
 - simple émancipation
 - déclaration au curateur public, 11
 - tutelle à l'absent
 - demandeur, 151
 - tutelle au mineur
 - caractère non personnel de la charge, 18
 - charge non gratuite, 113
 - charge tutélaire obligatoire, 20
 - inventaire, 133
 - rôles du curateur public, 38
 - sûreté, 136
 - tuteur légal, 20, 22
- D –**
- Décès**
 - Voir aussi *Succession*
 - absent
 - déclaration judiciaire de décès, 148, 149
 - fin de la tutelle, 170, 171

- majeur inapte
 - fin du régime de protection, 324
- mandant, 395
- mandataire, 387, 388
- mineur
 - fin de la tutelle, 143, 144
- tuteur au mineur
 - procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124
 - procédure de remplacement devant notaire, 116-121
 - tuteur datif, 26, 27
 - tuteur de fait, 31, 32
 - tuteur légal, 23, 24

Déchéance de l'autorité parentale, 25, 99

Décision judiciaire

- Voir *Procédure judiciaire*

Déclaration au curateur public

- Voir *Curateur public*

Déclaration judiciaire

- Voir *Procédure judiciaire*

Déclaration judiciaire de décès

- décès de l'absent, 148, 149

Définition

- absence, 147, 171
- ami, 240
- bien, 150
- capacité juridique, 9
- disparition, 149
- imbécillité, 175

- inaptitude, 184
- incapacité d'exercice, 188
- interdiction, 173-177
- mandat, 201, 330, 355
- mandat de protection, 330
- préjudice sérieux, 207
- prodigalité, 176
- tutelle au mineur, 17
- tutelle légale, 22
- tuteur *ad hoc*, 33-35

Délégation de pouvoirs

- mandat de protection, 386

Démission

- mandataire, 388-391
- représentant légal, 292, 293
- tuteur au mineur
 - à contretemps, 126, 127
 - avis au conseil de tutelle, 126
 - contraintes, 126
 - droit antérieur, 126
 - intérêt de l'enfant, 126, 127
 - motifs sérieux, 126
 - parent tuteur, 127
 - prise d'effet, 126
 - procédure, 126
 - procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124
 - procédure de remplacement devant notaire, 116-121
 - refus du tribunal, 127
 - tuteur datif, 127

Destitution

- mandataire, 391-393

représentant légal, 290, 291

tuteur au mineur, 125

Diligence

– Voir *Obligation de prudence et de diligence*

Directeur de la protection de la jeunesse

procédure d'ouverture d'un régime de protection

– demandeur, 197, 198

tutelle au mineur

– aide financière, 113

– autorisation du conseil de tutelle, 108

– caractère non personnel de la charge, 18

– charge gratuite, 113

– charge obligatoire, 20

– procédure de nomination d'un tuteur (demandeur, requérant), 37, 38, 40, 54, 57

– tutelle dative, 31, 57

– tutelle légale, 20, 22

– valeur du bien supérieure à 25 000 \$, 108

Directeur général d'un établissement de santé et de services sociaux

– Voir *Établissement de santé et de services sociaux*

Disparition

distinction entre l'absence et la disparition, 149

Donation

– Voir aussi *Acte à titre gratuit*

acceptation d'une donation avec charge, 13, 96, 103, 253

biens de peu de valeur, 191

biens soustraits à l'administration du tuteur au mineur, 103

cadeaux d'usage, 191, 344

capacité du mineur simplement émancipé, 13

majeur en curatelle

– acceptation par son curateur, 188

majeur pourvu d'un conseiller

– assistance pour donner (assistance pour accepter une donation), 193, 271

mandat de protection, 344

tutelle au majeur, 191

valeur du bien supérieure à 25 000 \$, 103

– E –

Émancipation du mineur, 9-16, 19, 25, 26, 144, 145

fin de la tutelle, 144, 145

mineur qui est parent d'un enfant, 25, 26

objectif principal, 10

pleine émancipation, 10, 14-16, 19, 25

– assujettissement à certaines lois, 10, 16

– capacité d'exercice, 16

– charge tutélaire, 19, 25

- distinction avec la simple émancipation, 10
 - effets, 16
 - mariage, 14
 - procédure judiciaire, 14-16
 - voies d'accès, 14-16
- principes généraux, 9, 10
- simple émancipation, 10-14, 25, 26
- aliénation du bien, 13
 - assujettissement à certaines lois, 10
 - augmentation partielle de sa capacité d'exercice, 10, 12, 13
 - autorisation préalable du tribunal, 13
 - capacité d'ester en justice, 12
 - déclaration au curateur public, 11
 - distinction avec la peine émancipation, 10
 - effets, 10, 12-14
 - incapacité de tester, 14
 - libération de l'autorité parentale, 13, 14
 - prêt et emprunt, 13
 - procédure judiciaire, 11, 12
 - rôle d'assistance du tuteur, 13
 - simple administration, 12, 13
 - voies d'accès, 11, 12
- types d'émancipation, 10

Emprunt

- Voir aussi *Prêt*
- pouvoirs du tuteur au majeur, 265
- pouvoirs du tuteur au mineur, 105, 106
- autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 105

- conditions de l'emprunt déterminées par le conseil de tutelle et le tribunal, 106
 - justifications valables, 105
- simple émancipation
- autorisation préalable du tribunal, 13

Enfant

- Voir *Capacité, Enfant à charge, Enfant à naître, Enfant vivant et viable, Intérêt de l'enfant, Mineur de 14 ans et plus, Mineur de 16 ans et plus, Mineur devenu majeur*

Enfant à charge

- mandat de protection
- clause de protection pour les enfants à charge, 351

Enfant à naître, 4, 5, 24, 25

Enfant vivant et viable, 4

Époux

- Voir *Conjoint*

Ester en justice

- capacité du mineur simplement émancipé, 12

Établissement de santé et de services sociaux

- Voir aussi *Consentement aux soins*
- attestation de la fin de l'inaptitude
- rapport du directeur général, 323

- évaluations médicale et psychosociale
- majeur hébergé dans un établissement, 217, 228
- garde provisoire du majeur, 200
- mandat de protection
- demande de la fin du régime (à la suite du retour de l'état d'aptitude du mandant), 394
 - rapport attestant de l'aptitude du mandant, 393
 - requête en destitution du mandant (directeur requérant), 392
- présence d'un mineur pendant plus de 12 heures
- information de la situation au titulaire de l'autorité parentale ou au tuteur, 8
- procédure d'ouverture d'un régime de protection
- demandeur, 197
- réévaluation du régime de protection
- obligation du directeur général, 306
- Euthanasie active**
- mandat de protection, 346
- Évaluations médicale et psychosociale**
- mandat de protection, 363, 364, 371-373, 393, 394
- procédure d'ouverture d'un régime de protection, 209, 217, 225-230
- contradiction entre les évaluations médicale et psychosociale, 229, 230
 - devant notaire, 217
 - durée de vie de l'expertise, 229
 - évaluation médicale, 225, 226
 - évaluation psychosociale, 226-228
 - procédure d'obtention, 228, 229
- procédure de révision du régime de protection
- devant le tribunal, 308, 310
 - devant notaire, 315, 319
- réévaluation du régime de protection, 305
- défaut de se conformer, 306
 - délais, 305
 - dépôt au greffe, 305
 - obligation du représentant légal, 305, 306
 - ordonnance du tribunal, 305
 - personnes intéressées, 305
 - rapport de révision, 305, 306
- Expérimentation**, 295, 380
- Exploitation du bien**
- pouvoirs du tuteur au majeur, 269
- pouvoirs du tuteur au mineur, 109
- F –
- Fin de la tutelle au mineur**
- Voir *Tutelle au mineur*
- Fin du régime de protection**
- Voir *Régime de protection*

Fœtus

– Voir *Enfant à naître*

Force probante

– Voir *Preuve*

– G –**Garde du majeur**, 293-295

– Voir aussi *Garde provisoire*

consentement aux soins, 294, 295

- soins non requis par l'état de santé, 295
- soins requis par l'état de santé, 295

responsabilité du fait du majeur inapte, 294

Garde préventive

– Voir *Garde provisoire*

Garde provisoire

procédure d'ouverture d'un régime de protection, 198-200

- critères, 199
- garde en établissement, 200
- garde préventive (danger grave et imminent), 200
- intervention du curateur public, 199
- ordonnance du tribunal, 198, 199

Gestion d'affaires

– Voir *Gestion des biens*

Gestion des biens

– Voir aussi *Mandat de protection, Régime de protection, Tutelle au mineur, Tutelle légale, Tuteur au mineur*

biens de l'absent

- nomination d'un tuteur à l'absent, 147, 150

biens du mineur

- exploitation du bien, 109
- mineur dépourvu d'un tuteur, 31, 32
- occupation principale de gestion des biens (charge rémunérée du tuteur), 22, 112
- produit du travail du mineur, 7
- responsabilité tutélaire, 98
- tutelle aux biens, 32, 33
- tutelle légale, 22, 101

gestion d'affaires, 31, 200, 204, 205, 354

gestion des biens avant l'instance en ouverture d'un régime de protection, 200-207

- désignation afin d'accomplir un « acte déterminé », 206, 207
- désignation provisoire avant l'instance, 206
- désignation provisoire par le tribunal, 205, 206
- effet du mandat d'administration des biens durant l'instance, 201-203
- gestion d'affaires, 204, 205
- mandat entre conjoints, 204
- nomination afin d'éviter un préjudice sérieux, 207

- personnes pouvant poser des actes conservatoires en l'absence de mandat, 203

interdiction

- majeur privé de la gestion de ses biens, 174

– H –

Héritier

- Voir aussi *Succession*

convention d'indivision impliquant le majeur

- convention autorisée par le conseil de tutelle et par le tribunal (effet de lier les héritiers), 268
- pouvoir de mettre fin, 268

nomination d'un tuteur à l'absent

- personne intéressée, 152
- requérant, 153

régime de protection

- reddition de compte finale, 304

tutelle au mineur

- continuation de l'administration du tuteur décédé jusqu'à la nomination d'un nouveau tuteur, 18
- tutelle non transmissible aux héritiers du tuteur en cas de décès de ce dernier, 18, 31

tuteur au majeur

- actes interdits au tuteur en cours de régime (confirmation), 275
- actes posés sans autorisation (annulation, réduction des obligations ou confirmation), 275, 276

Honnêteté

- Voir *Obligation d'honnêteté et de loyauté*

– I –

Inaptitude

- Voir aussi *Mandat de protection, Régime de protection*

définition, 184

mandat de protection

- remplacement du mandataire devenu inapte, 391

tuteur au mineur

- procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124
- procédure de remplacement devant notaire, 116-121
- tuteur datif, 27
- tuteur de fait, 32

Incapacité physique ou mentale

charge tutélaire, 19

tutelle au majeur, 180

tutelle légale, 19

Indemnité

versement au bénéficiaire d'un mineur

- pouvoirs du tuteur, 103
- tutelle en vertu d'autres lois, 39
- valeur de plus de 25 000 \$, 39

Indivision

- Voir *Convention d'indivision*

Interdiction, 173-177

- Voir aussi *Régime de protection*
- définition, 173-177
- procédure de mise en place, 177

Intérêt de l'enfant

- administration tutélaire, 99, 100
- assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 91, 249
- constitution du conseil de tutelle, 57
- déchéance de l'autorité parentale, 25
- pleine émancipation, 15, 16
- tutelle au mineur
 - acte à titre gratuit, 110
 - acte d'administration exigeant l'autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 105
 - condition d'établissement, 17
 - différends sur l'exercice de la tutelle par les parents, 21
 - obligation de respecter l'intérêt de l'enfant, 18
 - prise de décision, 21
 - tutelle dative, 31
 - tutelle du directeur de la protection de la jeunesse, 38
 - tutelle légale, 127
- tuteur *ad hoc*
 - nomination, 34, 36
- tuteur au mineur
 - démission, 126, 127
 - destitution, 125

Intérêt particulier

- Voir *Personne qui démontre un intérêt particulier*

Interrogatoire

- procédure d'homologation du mandat de protection
 - interrogatoire du mandant, 372
- procédure d'ouverture d'un régime de protection, 230-233
 - procédure devant le tribunal, 232, 233
 - procédure devant notaire, 230-232

Inventaire

- curateur public, 326
- mandat de protection, 347, 350, 382, 383
- régime de protection, 262, 296-298
 - assouplissement des règles, 296
 - avantage de l'inventaire notarié, 297
 - biens échus par succession, 296
 - buts de l'inventaire, 296
 - conseiller au majeur, 298
 - curateur public, 296
 - dispense, 298
 - énumération des biens, 297, 298
 - énumération des documents de valeurs, 298
 - état des dettes, 298
 - formalités, 296
 - obligation du tuteur ou du curateur, 296

- récapitulation de l'actif et du passif, 298
- remplaçant, 298
- sous seing privé, 296, 297
- tutelle au mineur, 101, 102, 133-135
 - assouplissement des règles, 133
 - avantage de l'inventaire notarié, 133
 - biens échus par succession, 133
 - buts de l'inventaire, 133
 - copie de l'inventaire, 135
 - curateur public, 133
 - délai, 133
 - dispense, 135
 - droit antérieur, 135
 - énumération des biens, 134
 - énumération des documents de valeurs, 134
 - état des dettes, 135
 - formalités, 133
 - obligation du tuteur, 133
 - récapitulation de l'actif et du passif, 135
 - remplaçant, 135
 - sous seing privé, 133, 134
- jugement relatif aux intérêts patrimoniaux du mineur, 105
- mandat de protection
 - destitution du mandataire, 392, 393
 - mandataire déclaré inapte par jugement, 391
 - procédure d'homologation, 369, 370, 373, 374
- procédure d'ouverture d'un régime de protection, 212
 - effets du jugement, 256
- procédure de nomination
 - tuteur à l'absent, 168, 169
 - tuteur *ad hoc*, 74, 75, 77, 78
 - tuteur aux biens, 64, 65, 68
 - tuteur datif, 57, 58
- procédure de remplacement
 - représentant légal, 287, 288, 290
 - tuteur au mineur, 121
- procédure de révision du régime de protection, 311, 320, 321

– J –

Jugement

- Voir aussi *Jugement déclaratif de décès*
- avis au conseil de tutelle et au curateur public
 - jugement relatif aux intérêts patrimoniaux du majeur, 264, 265

Jugement déclaratif de décès

fin de la tutelle à l'absent, 170

– L –

Legs

- Voir aussi *Succession, Testament*
- biens soustrait à l'administration du tuteur, 103

pouvoirs du tuteur au mineur, 103

Lésion

– Voir *Préjudice ou lésion*

Liquidateur de la succession

– Voir *Succession*

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

tutelle, 39

Loi sur l'aide aux personnes et aux familles

effet de l'émancipation du mineur, 16

Loi sur l'assurance automobile

tutelle, 39

Loi sur le curateur public

honoraires, 113, 277

inventaire, 133, 296

Loi sur la protection de la jeunesse

effet de l'émancipation du mineur, 10

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

effet de l'émancipation du mineur, 10

Loyauté

– Voir *Obligation d'honnêteté et de loyauté*

– M –

Mainlevée

acte à titre gratuit, 110

fin du régime de protection, 321-323

valeur du bien inférieure à 25 000 \$

– mainlevée de la sûreté, 137, 300

Majeur inapte

– Voir *Inaptitude, Mandat de protection, Régime de protection*

Majeur prodigue

– Voir *Prodigalité*

Majeur redevenu apte

– Voir *Mandat de protection, Régime de protection*

Majorité

– Voir aussi *Mineur devenu majeur*

âge de la majorité au Québec, 3, 4, 142

– convention internationale, 3

– effet, 142

– mode de calcul, 3, 4

– modification législative, 3

assemblée de parents, d'alliés ou d'amis

– personne convoquée, 46, 219, 284, 316

mandat de protection, 329, 332, 335

– capacité du mandant, 335

tutelle au mineur

– charge tutélaire, 19, 25

– fin de la tutelle, 142, 143

- tuteur à la personne, 33
- tuteur à l'absent, 147
- Mandat**
 - Voir aussi *Mandat d'administration, Mandat de protection, Registres des testaments et des mandats*
 - définition, 201, 330, 355
 - fin de la tutelle
 - désignation d'un administrateur des biens, 170
 - Mandat d'administration**
 - Voir aussi *Mandat de protection, Régime de protection, Tutelle au mineur*
 - absence d'un mandat d'administration
 - actes conservatoires, 203
 - nomination d'un tuteur à l'absent, 150, 151
 - effet du mandat durant l'instance en ouverture d'un régime de protection, 201-203
 - mandat entre conjoints, 204, 355
 - Mandat de protection**, 19, 182, 329-395
 - administrateur provisoire, 357
 - avoirs en péril, 352
 - but du régime, 329
 - conditions de formation, 330, 331, 335-338
 - capacité du mandant, 335, 336
 - âge de la majorité, 335
 - aptitude au jour de la signature du document, 336
 - confirmation médicale, 336
 - contestation, 336
 - éclair de lucidité, 336
 - mineur pleinement émancipé, 335
 - vérification par le notaire, 336
 - capacité du mandataire, 336, 337
 - inaptitude en cours de mandat, 337
 - moment de l'évaluation, 336
 - personne majeure et apte, 336
 - personne morale, 338
 - pluralité de mandataires, 337, 338
 - consentement aux soins, 332, 345-347, 375, 379
 - contenu, 342-353
 - clause de protection pour le conjoint et les enfants à charge, 351
 - désignation du mandataire, 342
 - inventaire, 347
 - mandataire à la personne, 345-347
 - mandataire aux biens, 342-344
 - nomination d'un tuteur au mineur par le mandant, 350
 - reddition de compte, 348-350
 - rémunération du mandataire, 352, 353
 - simple ou pleine administration, 342-344

- contrat synallagmatique, 331
- définition, 330
- destitution du mandataire, 391-393
 - causes, 392
 - jugement, 392, 393
 - personnes intéressées, 392
 - raisons frivoles, 391
 - requête, 392
- donation, 344
- droit à l'autodétermination, 182, 333
- euthanasie active, 346
- fin du mandat, 393-395
 - décès du mandant, 395
 - mandant redevenant apte, 393-395
 - vacance au poste de mandataire, 395
- formation, 331, 332
- formes, 335-342
- inventaire, 347, 350, 382, 383
- mandant redevenu apte, 394, 395
- mandat devant témoins, 331, 336, 341, 342, 363, 382
 - lecture, 341
 - mandataire remplaçant, 342
 - reconnaissance, 341
 - rédaction, 341
 - règle applicable, 341
 - signature, 341
 - témoins majeurs et aptes, 342
- mandat notarié, 338-341
 - clause d'inaptitude, 339, 340
 - force probante, 339
 - forme, 338
 - mandat conjoint, 340
 - registres des testaments et des mandats, 340, 341
- notions générales, 329-335
- origine, 329
- ouverture d'un régime de protection, 344, 349, 350, 356, 358, 373, 375, 376, 380, 381, 388, 389
- pouvoirs du mandataire, 378-387
 - administration collective, 387
 - application des règles de l'administration du bien d'autrui, 381-384
 - conflit d'intérêts, 381, 382
 - délégation de pouvoirs, 386
 - inventaire, 382, 383
 - obligations du mandataire, 378, 379, 384-386
 - placements présumés sûrs, 384-386
 - principales obligations, 384
 - principes généraux, 384
 - prudence et diligence, 384, 385
 - pouvoirs prévus au mandat, 380, 381
 - quant à la personne du mandant, 378-380
 - quant aux biens du mandant, 380-387
 - reddition de compte, 383, 384
- procédure d'homologation, 353-377
 - but de l'homologation, 353
 - effets de l'homologation, 374

- inaptitude partielle du mandant, 375-377
- intervention du mandataire, 352, 353
- mandat incomplet, 374, 375
- mesures provisoires, 353-358
 - acte déterminé, 358
 - demande de nomination d'un mandataire provisoire (demandeur), 358
 - ordonnance du tribunal, 357, 358
 - règles de la gestion d'affaires, 354
 - règles du mandat, 355-357
 - règles du mandat entre conjoints, 355
 - simple administration, 357
 - situations urgentes, 353, 354
- procédure devant le tribunal, 370-374
 - documents accompagnateurs de la requête, 372
 - interrogatoire du mandant, 372
 - introduction de la requête, 370, 371
 - jugement en homologation, 373
 - présentation de la requête au tribunal, 372
 - signification de la requête, 371, 372
 - signification du jugement, 374
- procédure devant notaire, 359-370
 - avis de la demande, dépôt au greffe et notification, 360
 - demande au notaire, 359, 360
 - dépôt de l'avis au greffe du tribunal, 361
 - dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, avis de dépôt et notification, 368, 369
 - jugement et avis de jugement, 369
 - opérations du notaire, 362-364
 - signification du jugement, 369, 370
 - signification et notification de la demande et de l'avis, 361, 362
- qualification juridique, 330-335
 - conditions de fond et de forme, 330, 331
 - formation du contrat, 331, 332
 - intentions du législateur, 333-335
 - nature hybride, 330
 - obligations des parties, 332
 - volontés du mandant, 332, 333
- reddition de compte, 348-350, 382-384, 388, 390, 391, 393
 - clause, 348

- compte annuel, 348, 349, 391
- compte final, 348-350, 383, 390
- décès, démission, refus de la charge ou inaptitude du mandataire, 349, 350, 382, 390, 391
- décès du mandant, 349, 382, 388
- dispense, 348, 391
- importance de l'inventaire du départ, 350
- informations requises, 383
- pièces justificatives, 384
- reddition annuelle, 348, 349, 391
- reddition au curateur public, 348
- reddition finale, 348-350, 383, 390
- types, 348
- réforme législative, 329, 333, 334
- régime contractuel, 331, 334
- remplacement du mandataire, 387-393
 - décès, 387, 388
 - démission, 388-391
 - destitution, 391-393
 - inaptitude, 391
- tutelle au mineur
 - mode de rémunération, 113
- tutelle dative
 - nomination du tuteur, 27-30
- tuteur légal, 19
- volontés du mandant, 332, 333, 342, 346, 347, 377-379

Mandat donné en prévision de l'inaptitude

- Voir *Mandat de protection*

Mandat entre conjoints

- Voir *Conjoint*

Mariage

- mineur de 16 ans et plus, 8, 14
- pleine émancipation, 14

Mère

- Voir *Père et mère*

Mesures de surveillance, 133-141, 296-305

- Voir aussi *Inventaire, Reddition de compte, Sûreté*

Mesures provisoires

- procédure d'homologation du mandat de protection, 353-358
- procédure d'ouverture d'un régime de protection, 198-207
 - garde provisoire, 198-200
 - gestion des biens avant l'instance, 200-207

Mineur

- Voir *Capacité, Émancipation du mineur, Mineur de 14 ans et plus, Mineur de 16 ans et plus, Mineur devenu majeur, Tutelle au mineur, Tuteur au mineur*

Mineur de 14 ans et plus

- capacité, 8
- consentement aux soins, 8, 9

- demande relative à son intégrité
- signification à personne, 67, 124
- émancipation, 9
- procédure en nomination d'un tuteur *ad hoc*
- mise en cause dans la requête en nomination, 76
 - notification de l'avis de dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 73
 - personne intéressée, 70
 - signification de la demande au notaire, 71
 - signification de la requête en nomination, 77
 - signification du jugement, 78
- procédure en nomination d'un tuteur aux biens
- mise en cause dans la requête en nomination, 66
 - notification de l'avis de dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 64
 - personne intéressée, 60
 - signification de la demande au notaire, 61
 - signification de la requête en nomination, 67
 - signification du jugement, 68
- procédure de nomination d'un tuteur datif
- mise en cause dans la requête en nomination, 54
 - notification de l'avis de dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 50
 - personne intéressée, 43
 - signification de la demande au notaire, 44
 - signification de la requête en nomination, 53, 56
 - signification du jugement, 58
- procédure en remplacement d'un tuteur
- mise en cause dans la requête en remplacement, 122
 - notification de l'avis de dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 120
 - personne intéressée, 117
 - signification de la demande au notaire, 118
 - signification de la requête en remplacement, 124
 - signification du jugement, 124
- procédure judiciaire, 8
- reddition de compte annuelle
- délai de transmission, 139
 - formulaire de transmission, 139
 - transmission au mineur, 102, 138
- travail ou profession, 8, 9
- tutelle au mineur
- notification des demandes relatives à la tutelle, 124
- Mineur de 16 ans et plus**
- émancipation, 8, 11, 12, 14, 16
- mariage, 8, 14

Mineur devenu majeur

– Voir aussi *Émancipation du mineur*

actes interdits au tuteur

- non-possibilité de ratification, 111, 276

actes posés par le tuteur sans autorisation du conseil de tutelle

- demande d'annulation ou de réduction des obligations, 111

actes posés par le tuteur sans autorisation du tribunal

- demande d'annulation ou de réduction des obligations, 111
- possibilité de confirmation, 111

action en reddition de compte contre son tuteur, 142

capacité d'exercice, 142

convention d'indivision impliquant le mineur

- convention autorisée par le conseil de tutelle et par le tribunal (effet de lier le mineur), 108
- pouvoir d'y mettre fin dans l'année qui suit sa majorité, 108

fin de la tutelle, 142, 143

tuteur ayant omis ou négligé de renoncer à une succession insolvable

- dettes successorales, 104

Mineur émancipé

– Voir *Émancipation du mineur*

– N –**Notaire**

mandat de protection notarié, 338-341

- clause d'inaptitude, 339, 340
- force probante, 339
- forme, 338
- mandat conjoint, 340
- registres des testaments et des mandats, 340, 341

procédure d'homologation du mandat de protection, 359-370

- avis de la demande, dépôt au greffe et notification, 360
- demande au notaire, 359, 360
- dépôt de l'avis au greffe du tribunal, 361
- dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, avis de dépôt et notification, 368, 369
- jugement et avis de jugement, 369
- opérations du notaire, 362-364
- signification du jugement, 369, 370
- signification et notification de la demande et de l'avis, 361, 362

procédure d'ouverture d'un régime de protection, 213-225

- avis de la demande, 215-217
- déclaration et demande au notaire, 213-215
 - déclaration, 213, 214
 - demande, 214, 215

- demandeur, 213
 - interrogatoire du majeur, 230-232
 - jugement, 224, 225
 - opérations du notaire, 217-221
 - avis de convocation, 219, 220
 - convocation à l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 218, 219
 - obtention des évaluations médicale et psychosociale, 217
 - procès-verbal des délibérations de l'assemblée de parents, 221
 - tenue de l'assemblée de parents, 220
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 221-224
 - dépôt et avis du dépôt, 222-224
- procédure de nomination d'un tuteur
- tuteur *ad hoc*, 69-75
 - tuteur aux biens, 59-65
 - tuteur datif, 40-53
- procédure de remplacement du représentant légal, 280-288
- avis de la demande, 281-283
 - demande, 280, 281
 - district judiciaire, 281, 282, 288
 - jugement, 287, 288
 - opérations du notaire, 283-285
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 285-287
 - dépôt et avis du dépôt, 286, 287
- procédure de remplacement du tuteur au mineur, 116-121
- avis de la demande, 117
 - délai entre la signification et la notification et le début des opérations, 119
 - demande, 116, 117
 - demandeur, 116
 - dépôt de la demande et de l'avis, 118
 - dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, avis de dépôt et notification, 120, 121
 - faits et conclusions recherchées, 116
 - informations aux intéressés, 118
 - jugement, 121
 - motifs de remplacement, 116
 - opérations du notaire, 119
 - observation, représentation ou opposition à l'avis, 118
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 119
 - signification et notification de la demande, 118
 - tenue du conseil de tutelle, 119
- procédure de révision du régime de protection, 311-321
- avis accompagnant la demande, 313
 - avis de convocation à l'assemblée, 316, 317

- avis de dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 319, 320
 - contenu de la demande, 312, 313
 - convocation à l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 312, 315-317
 - copie du jugement, 321
 - déclaration du notaire, 312
 - délai entre la signification et la notification et le début des opérations par le notaire, 315
 - demandeur, 311
 - dépôt de la déclaration, de la copie de la demande et de l'avis l'accompagnant, 314
 - dépôt des pièces justificatives, 319
 - documents joints à la signification ou notification, 315
 - évaluations médicale et psychosociale, 315
 - faits et conclusions recherchées, 312
 - interrogatoire du majeur, 317
 - jugement, 320, 321
 - motifs, 312
 - notification de l'avis de dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 319, 320
 - numéro de dossier, 314
 - observation, représentation ou opposition, 314
 - opérations du notaire, 313-317
 - personnes intéressées, 312, 316
 - procès-verbal d'interrogatoire, 317
 - procès-verbal des délibérations de l'assemblée, 317
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 318-321
 - signification et notification de la demande et de l'avis de la demande, 314
 - tenue de l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 317
- régime de protection, 183, 184
- O –
- Obligation d'honnêteté et de loyauté**, 100, 101, 138, 261, 262, 384
- Obligation de prudence et de diligence**, 100, 138, 261, 302, 384, 385
- Ouverture d'un régime de protection**
- Voir *Régime de protection*
- P –
- Parents**
- Voir *Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, Père et mère, Proches parents et alliés, Tutelle légale*
- Père et mère**
- Voir aussi *Autorité parentale, Tutelle dative, Tutelle légale*
- sens de l'expression, 23, 24

simple émancipation

- libération de l'autorité parentale, 13, 14

tutelle dative, 26-30

Personne morale

charge tutélaire, 17, 20

mandat de protection, 338

tuteur aux biens, 32

Personne qui démontre un intérêt particulier

procédure d'ouverture d'un régime de protection

- demandeur, 180, 194, 196, 198, 213, 240, 322
- requérant, 208

procédure de révision du régime de protection

- demandeur, 307, 312
- requérant, 308

régime de protection

- consentement de la personne représentée, 327

Placements présumés sûrs, 99, 107, 109, 138, 259, 263, 268, 269, 270, 302, 326, 384-386

Pleine émancipation

– Voir *Émancipation du mineur*

Préjudice ou lésion, 6, 13, 111, 127, 193, 198, 199, 205, 207, 229, 257, 258, 271, 275, 276, 292-294, 357, 388

Prêt

– Voir aussi *Emprunt*

simple émancipation

- autorisation préalable du tribunal, 13

Preuve

mandat de protection

- actes faits antérieurement à l'homologation du mandat (preuve d'inaptitude du mandant), 374
- capacité du mandant, 336
- mandat notarié, 339

procédure de remplacement du représentant légal

- motif de remplacement (preuve documentaire), 280

régime de protection

- actes faits antérieurement à l'ouverture du régime (preuve de l'incapacité d'une partie), 257, 258
- désignation provisoire avant l'instance en ouverture (preuve de l'imminence des procédures), 206
- preuve de la lésion ou d'un préjudice, 257, 258
- preuve médicale, 181

tutelle à l'absent

- preuve du décès de l'absent (fin de la tutelle), 170, 171

tuteur au mineur

- remplacement (preuve documentaire), 116

Procédure d'homologation du mandat de protection

– Voir *Mandat de protection*

Procédure d'ouverture d'un régime de protection

– Voir *Régime de protection*

Procédure de remplacement du représentant légal

– Voir *Représentant légal*

Procédure de remplacement du tuteur au mineur

– Voir *Tuteur au mineur*

Procédure judiciaire

– Voir *Mandat de protection, Régime de protection, Tribunal*

capacité du mineur de 14 ans et plus, 8, 9

pleine émancipation, 14-16

– avis de certaines personnes, 15

– conditions, 15

– demande du mineur, 14

– intérêt de l'enfant, 15, 16

– mineur de 16 ans et plus, 16

– motif sérieux, 15

– régime d'exception, 16

– règles applicables, 15

– tribunal compétent, 15

pouvoirs du tuteur au majeur, 264

pouvoirs du tuteur au mineur, 33, 104, 105

simple émancipation, 11, 12

– avis du tuteur et du conseil de tutelle, 12

– demande du mineur, 11

– mineur de 16 ans et plus, 12

– tribunal compétent, 11

– utilisation de la procédure, 11

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis

– Voir *Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis*

Procès-verbal des opérations et des conclusions

procédure devant notaire

– homologation du mandat de protection, 365-369

– nomination d'un tuteur *ad hoc*, 72, 73

– ouverture d'un régime de protection, 221-224

– remplacement du représentant légal, 285-287

– remplacement du tuteur au mineur, 119-121

Proches parents et alliés

– Voir aussi *Assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, Père et mère*

procédure d'ouverture d'un régime de protection

– demandeur, 180, 194, 195, 203, 322

procédure de constitution du conseil de tutelle et de nomination d'un tuteur au mineur

– demandeur, 40

– requérant, 54

procédure de révision du régime de protection

– demandeur, 307

Procuration

– Voir *Mandat*

Prodigalité, 174, 176, 177, 190, 192, 270

Prudence

– Voir *Obligation de prudence et de diligence*

– R –**Reddition de compte**

action en reddition de compte, 142

– délai de prescription, 142

curateur public, 327, 328

mandat de protection, 348-350, 382-384, 388, 390, 391, 393

– clause, 348

– décès, démission, refus de la charge ou inaptitude du mandataire, 349, 350, 382, 390, 391

– décès du mandant, 349, 382, 388

– dispense, 348, 391

– importance de l'inventaire du départ, 350

– informations requises, 383

– pièces justificatives, 384

– reddition annuelle, 348, 349, 391

– reddition au curateur public, 348

– reddition finale, 348-350, 383, 390

– types, 348

reddition annuelle, 138-140, 302-304, 343, 348, 349, 391

– biens à administrer de 100 000 \$ et plus, 304

– caractère obligatoire, 138, 139, 302, 343, 348

– conseiller au majeur, 302

– consignation des revenus et dépenses, 139, 303

– dispense, 138, 302

– exigence du curateur public, 139, 140, 303, 304

– forme de la reddition, 139, 303

– formulaire, 139, 303

– majeur protégé redevenu apte, 302

– mesure de protection, 138, 302

– mineur devenu majeur, 139

– mise à jour, 139, 303

– objectifs, 138, 302

– obligation de prudence et de diligence, 138, 302

– parents tuteurs, 138

– période de transmission, 139, 303

– personnes intéressées, 138, 139, 302

– pièces justificatives, 140, 304

– premier rapport, 140, 303

– tuteur datif, 138

– valeur du bien supérieure à 25 000 \$, 138

reddition finale, 140-145, 304, 305, 348-350, 383, 390

– caractère obligatoire, 349, 383

- copie de la reddition, 140, 142, 304
 - décès du mineur, 143
 - émancipation du mineur, 144, 145
 - état des revenus et des dépenses, 143, 145
 - exigence du curateur public, 140
 - forme de la reddition, 140, 304
 - formulaire, 141, 304
 - livres et autres pièces justificatives, 143-145
 - mineur devenu majeur, 141, 142
 - période de transmission, 140, 141, 304, 305
 - personnes intéressées, 140, 304
 - portrait juste de l'administration de biens, 141, 143, 304
 - régime de protection, 262, 301-305
 - tutelle au mineur, 32, 37, 101, 102, 138-143
 - types de reddition, 138
- Réévaluation du régime de protection**
- Voir *Régime de protection*
- Régime de protection**
- Voir aussi *Conseiller au majeur, Curatelle, Tutelle au majeur, Tutelle au mineur*
- administrateur provisoire, 291, 292
- administration des biens du majeur, 258-293
- actes interdits au tuteur en cours de régime, 271-276
 - administration par le curateur, 263
 - administration par le tuteur, 264-270
 - démission du représentant légal, 291-293
 - notions générales, 258, 259
 - obligations et devoirs du curateur ou du tuteur, 260-262
 - remplacement du représentant légal, 278-291
 - rémunération du représentant légal, 277, 278
 - rôle du conseiller au majeur, 270, 271
- curateur public, 324-328
- fin du régime, 321-328
- décès du majeur, 324
 - expiration du délai pour contester le rapport attestant la cessation de l'incapacité, 323, 324
 - mainlevée, 321-323
- garde du majeur, 293-295
- consentement aux soins, 294, 295
 - responsabilité du fait du majeur inapte, 294
- historique, 173-184
- création des régimes de protection et du mandat donné dans l'éventualité de l'incapacité, 178-182

- droit civil québécois, 183
- interdiction, 173-177
- procédures devant notaire, 183, 184
- majeur redevenu apte, 268, 275, 276, 304, 323
- mandat de protection, 344, 349, 350, 356, 358, 373, 375, 376, 380, 381, 388, 389
- mesures de surveillance, 296-305
 - inventaire, 296-298
 - reddition de compte, 301-305
 - sûreté, 299-301
- objectifs, 184-186
- procédure d'ouverture, 194-258
 - actes faits antérieurement à l'ouverture
 - sanctions, 257, 258
 - assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 233-250
 - assistance, 241-243
 - déroulement, 243-246
 - dispense, 249, 250
 - historique, 233-235
 - personnes qui doivent être convoquées, 238-241
 - personnes qui peuvent être convoquées, 235-237
 - procès-verbal des délibérations, 247-249
 - rôle, 243
 - conseil de tutelle, 250-255
 - constitution, 250, 251
 - demandes au tribunal, 255
 - pouvoirs du conseil, 253-255
 - rôle et obligations du conseil, 252, 253
 - tenue des réunions, 251, 252
- demandeur, 194-198
 - conjoint, 195
 - curateur public, 196
 - directeur de la protection de la jeunesse, 197, 198
 - établissement de santé et de services sociaux, 197
 - hiérarchie des demandeurs, 198
 - majeur, 194
 - mandataire désigné par le majeur, 195, 196
 - personne qui démontre un intérêt particulier ou tout autre intéressé, 196, 197
 - proches parents et alliés du majeur, 195
- effets du jugement, 256
- évaluations médicale et psychosociale, 225-230
 - contradiction entre les évaluations médicale et psychosociale, 229, 230
 - durée de vie de l'expertise, 229
 - évaluation médicale, 225, 226
 - évaluation psychosociale, 226-228
 - procédure d'obtention, 228, 229

- procédure devant notaire, 217
 - interrogatoire du majeur, 230-233
 - procédure devant le tribunal, 232, 233
 - procédure devant notaire, 230-232
 - mesures provisoires, 198-207
 - garde provisoire, 198-200
 - gestion des biens avant l'instance, 200-207
 - procédure d'ouverture devant le tribunal, 208-212
 - assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 211, 212
 - audition de la requête, 211
 - district judiciaire, 208
 - jugement, 212
 - requérant, 208, 209
 - requête, 209, 210
 - signification de la requête, 210, 211
 - procédure d'ouverture devant notaire, 213-225
 - avis de la demande, 215-217
 - déclaration et demande au notaire, 213-215
 - dépôt et avis du dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions, 222-224
 - jugement, 224, 225
 - opérations du notaire, 217-221
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 221, 222
 - révision, 305-321
 - contextes, 306, 307
 - moment, 306
 - personnes intéressées, 307
 - procédure devant le tribunal, 307-311
 - procédure devant notaire, 311-321
 - réévaluation, 305, 360
 - tuteur au mineur
 - procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124
 - procédure de remplacement devant notaire, 116-121
 - tuteur légal, 19
 - types de régimes, 179-180, 187-193
- Registres des testaments et des mandats, 340, 341, 353**
- Renonciation à un droit**
 acte interdit au tuteur au majeur, 268
 acte interdit au tuteur au mineur, 107, 110
- Renonciation à une succession**
 – Voir *Succession*
- Représentant légal**
 – Voir aussi *Conseiller au majeur, Curateur, Curateur public, Tuteur au majeur, Tuteur au mineur*
- démission, 291-293
 – à contretemps, 292, 293

- motifs sérieux, 292
- recours en responsabilité, 293
- remplacement, 278-291
 - destitution, 290, 291
 - devant le tribunal, 288-290
 - devant notaire, 280-288
- rémunération, 277, 278
 - critères d'établissement, 277, 278
 - notions générales, 277

Réseaux sociaux

- absence
 - sans donner de nouvelles sur ces réseaux, 148

Retour de l'absent

- fin de la tutelle à l'absent, 169, 170

Révision du régime de protection

- Voir *Régime de protection*

– S –

Secrétaire du conseil de tutelle

- Voir *Conseil de tutelle*

Simple émancipation

- Voir *Émancipation du mineur*

Soins de santé

- Voir *Consentement aux soins*

Succession

- Voir aussi *Legs, Testament*
- acceptation par un mineur, 130

liquidateur de la succession

- décès des parents (mode de rémunération du tuteur datif), 113
 - décès du mandant (reddition de compte au liquidateur), 395
 - décès du mandataire (avis au curateur public), 388
 - décès du tuteur (avis au conseil de tutelle), 32
 - donation, legs ou indemnité au bénéficiaire du mineur (déclaration au curateur public), 103
 - fin du mandat du curateur public, 324
 - reddition de compte finale, 304, 349
 - requête en confirmation, 275
 - signature de la quittance (fin de la tutelle), 144
 - succession insolvable, 104
- qualités requises pour succéder, 4
- renonciation à une succession, 13, 104, 130-132
- régime d'exception de la tutelle légale, 130-132
 - rôle d'assistance du tuteur au mineur simplement émancipé, 13
 - succession insolvable dévolue au mineur, 104, 130-132

Sûreté

- curateur public, 136, 299, 326

- régime de protection, 262, 265, 299-301
- biens immeubles du majeur, 301
 - conditions de la sûreté déterminées par le conseil de tutelle et le tribunal, 265
 - délai, 299
 - demande de gel de fonds à une institution financière, 300
 - dispense de fournir une sûreté, 299
 - formes de la sûreté, 299
 - frais de la sûreté, 299
 - justification valable, 300
 - mainlevée de la sûreté, 300, 301
 - nature et objet de la sûreté, 299
 - personne morale qui agit à titre de tuteur ou de curateur aux biens, 299
 - remplacement de la sûreté, 300
 - rôle du conseil de tutelle, 299-301
 - rôle du curateur public, 299
- tutelle au mineur, 101, 102, 105, 106, 135-137
- autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 105
 - biens immeubles du mineur, 137
 - conditions de la sûreté déterminées par le conseil de tutelle et le tribunal, 106
 - délai, 135
 - demande de gel de fonds à une institution financière, 136
 - dispense de fournir une sûreté, 136
 - formes de la sûreté, 136
 - frais de la sûreté, 135
 - justification valable, 105, 136
 - mainlevée de la sûreté, 137
 - nature et objet de la sûreté, 136
 - obligation de fournir une sûreté, 135
 - personne morale qui agit à titre de tuteur aux biens, 136
 - remplacement de la sûreté, 137
 - rôle du conseil de tutelle, 136, 137
 - rôle du curateur public, 136
- valeur du bien
- inférieure à 25 000 \$, 137
 - supérieure à 25 000 \$, 102, 105, 135, 262, 299
- T –
- Témoins**
- Voir aussi *Testament en présence de témoins*
- mandat de protection devant témoins, 331, 336, 341, 342, 363, 382
- Testament**
- Voir aussi *Legs, Registres des testaments et des mandats, Succession, Testament en présence de témoins, Testament olographe*
- acte interdit au tuteur au majeur, 272-275
- confection du testament par un notaire, 272, 273

- requête en confirmation, 273-275
- acte interdit au tuteur au mineur, 110, 112
- simple émancipation
 - incapacité de tester, 14
- tutelle au mineur
 - mode de rémunération, 113
- tutelle dative
 - nomination du tuteur, 27-30
- Testament en présence de témoins**
- nomination d'un tuteur datif
 - prise d'effet, 29
- Testament olographe**
- nomination d'un tuteur datif
 - prise d'effet, 29
- « **Tout autre intéressé** »
- procédure d'ouverture d'un régime de protection
 - demandeur, 196, 197
- Tribunal**
- Voir aussi *Jugement, Procédure judiciaire*
- acte posé par le tuteur sans autorisation
 - tuteur au majeur, 276
 - tuteur au mineur, 111
- gestion des biens avant l'instance en ouverture d'un régime de protection
 - désignation provisoire par le tribunal, 205, 206
- procédure d'homologation du mandat de protection, 370-374
 - documents accompagnant la requête, 372
 - interrogatoire du mandant, 372
 - introduction de la requête, 370, 371
 - jugement en homologation, 373
 - présentation de la requête au tribunal, 372
 - signification de la requête, 371, 372
 - signification du jugement, 374
- procédure d'ouverture d'un régime de protection, 208-212
 - assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 211, 212
 - audition de la requête, 211
 - district judiciaire, 208
 - interrogatoire du majeur, 232, 233
 - jugement, 212
 - requérant, 208, 209
 - requête, 209, 210
 - signification de la requête, 210, 211
- procédure de destitution du tuteur au mineur
 - continuation d'exercice de la charge pendant l'instance en remplacement, 125

- intimé à la procédure, 125
 - motifs, 125
 - parents tuteurs, 125
 - requérant, 125
 - requête, 125
 - rôle du tribunal, 125
- procédure de nomination d'un tuteur
- tuteur *ad hoc*, 75-78
 - tuteur aux biens, 65-68
 - tuteur datif, 53-58
- procédure de remplacement du représentant légal, 288-290
- jugement, 290
- procédure de remplacement du tuteur au mineur, 122-124
- affidavit, 123
 - avis de présentation, 123
 - avis du conseil de tutelle, 123, 124
 - avis du jugement, 124
 - dépôt des pièces, 123
 - faits et conclusions recherchées, 122
 - intérêt du requérant, 122
 - inventaire des pièces, 123
 - juge ou greffier, 122, 124
 - jugement, 124
 - mineur de 14 ans et plus, 124
 - mise en cause, 122
 - motifs de remplacement, 122
 - notification au curateur public, 124
 - présentation de la requête, 124
 - requérant, 122
 - requête, 122, 123
 - signification de la requête, 124
 - signification du jugement, 124
 - timbre, 124
- procédure de révision du régime de protection, 307-311
- affidavit à l'appui de la requête, 309
 - audience, 310
 - avis de présentation, 309
 - avis du majeur, 310
 - contenu de la requête, 309
 - contestation, 307, 311
 - délai de présentation de la requête, 309
 - dépôt des pièces, 309
 - district judiciaire, 307
 - évaluations médicale et psychosociale, 308, 310
 - faits et conclusions recherchées, 308
 - formalités, 307
 - intérêt du majeur, 311
 - inventaire des pièces, 309
 - juge ou greffier, 307, 310, 311
 - jugement, 311
 - motifs, 308
 - numéro de dossier, 309
 - personnes intéressées, 308
 - renvoi du dossier devant un juge, 311
 - requérant, 308
 - requête, 307

- signification de la requête et des pièces, 310
 - signification du jugement, 311
 - tenue de l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 310, 311
 - timbre, 309
- rémunération du secrétaire du conseil de tutelle, 98
- tutelle à l'absent, 151
- tutelle dative déferée par le tribunal, 30, 31
- avis du conseil de tutelle, 30
 - enfant pris en charge par le directeur de la protection de la jeunesse, 31
 - situation applicable, 31
 - tribunal compétent, 31
- Tutelle à l'absent**
- Voir aussi *Tuteur à l'absent*
- but du régime, 147, 149, 150, 171
- délai de sept ans, 149, 170, 171
- fin de la tutelle, 169-171
- décès prouvé de l'absent, 170, 171
 - désignation d'un administrateur des biens, 170
 - fait de recevoir des nouvelles de l'absent, 169
 - jugement déclaratif de décès, 170
 - retour de l'absent, 169, 170
- règles applicables, 152
- tutelle déferée par le tribunal, 151, 152
- avis du conseil de tutelle, 151, 152
- Tutelle à la personne, 33**
- Voir aussi *Tuteur à la personne*
- Tutelle ad hoc, 33-37**
- Voir aussi *Tuteur ad hoc*
- Tutelle au majeur, 179, 180, 187, 189-191, 193, 256, 269, 305, 344, 381**
- Voir aussi *Régime de protection, Tuteur au majeur*
- Tutelle au mineur**
- Voir aussi *Conseil de tutelle, Tuteur au mineur*
- administration tutélaire, 98-132
- actes posés par le tuteur sans autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal (sanctions), 110-112
 - démission du tuteur, 126, 127
 - intérêt de l'enfant, 99
 - notions générales, 98, 99
 - obligations et devoirs du tuteur, 99-102
 - pouvoirs du tuteur, 102-110
 - régime d'exception de la tutelle légale, 127-132
 - règles applicables, 98, 99
 - remplacement du tuteur, 115-125

- rémunération du tuteur, 112-114
- simple administration, 99
- charge tutélaire, 17-22, 108
 - charge gratuite ou rémunérée, 21, 22
 - charge obligatoire ou facultative, 20, 21
 - charge personnelle, 18, 19
 - délégation interdite, 18
 - personne morale, 17, 20
 - personne physique capable et apte, 17, 19, 20
 - personne qui ne peut exercer la tutelle, 19, 20
 - remplacement du tuteur, 18, 19
- définition, 17
- fin de la tutelle, 141-145
 - action en reddition de compte, 142
 - administrateur du curateur public, 141
 - décès du mineur, 143, 144
 - décès ou démission du tuteur, 141
 - délai entre la fin de la tutelle et la remise des biens, 141, 142
 - effet, 141
 - émancipation du mineur, 144, 145
 - mineur devenu majeur, 142, 143
 - recours contre le tuteur, 142
 - situations, 141
- intérêt de l'enfant, 17, 18, 21
 - facteurs à considérer, 21
- interprétation des dispositions, 18
- mandat de protection
 - nomination d'un tuteur à un enfant mineur par le mandant, 350
- mesures de surveillance, 133-141
 - inventaire, 133-135
 - reddition de compte, 138-141
 - sûreté, 135-137
- objectif, 17
- régime de représentation ou d'assistance, 17
- règles d'ordre public, 17, 21
- types de tutelle, 17-39
 - curateur public, 38
 - définition et notions générales, 17-22
 - tutelle à la personne, 33
 - tutelle *ad hoc*, 33-37
 - tutelle aux biens, 32, 33
 - tutelle dative, 26-31
 - tutelle de fait, 31, 32
 - tutelle du directeur de la protection de la jeunesse, 37, 38
 - tutelle en vertu d'autres lois, 39
 - tutelle légale, 22-26
- Tutelle aux biens**, 32, 33
 - Voir aussi *Gestion des biens*, *Tuteur aux biens*
- Tutelle dative**, 18, 20, 22, 24, 26-31, 92
 - Voir aussi *Tuteur datif*
- caractère obligatoire ou facultatif de la charge, 20

- charge personnelle, 18
- constitution d'un conseil de tutelle, 92
- décès des parents, 26, 27
- droit antérieur, 22, 26
- enfant à naître, 24
- inaptitude des parents, 27, 29
- tutelle déferée par le tribunal, 30, 31
- avis du conseil de tutelle, 30
 - enfant pris en charge par le directeur de la protection de la jeunesse, 31
 - situation applicable, 31
 - tribunal compétent, 31
- tutelle déferée par les père et mère, 26-30
- Tutelle de fait**, 31, 32
- actes conservatoires, 32
- avis au conseil de tutelle, 32
- décès ou inaptitude du tuteur, 31, 32
- droit actuel, 31
- droit antérieur, 31
- gestion d'affaires, 31
- reddition de compte, 32
- Tutelle en vertu d'autres lois**, 39
- Tutelle légale**, 18, 19, 22-26, 127-132
- administration tutélaire, 128-130
- actes nécessitant une autorisation, 130
 - valeur du bien inférieure à 25 000 \$, 128
 - assouplissement des règles, 128
 - évaluation par enfant, 128
 - valeur du bien supérieure à 25 000 \$, 129
 - constitution d'un conseil de famille, 129
 - valeur des droits indivis dans un immeuble, 129
 - valeur nette du bien, 129
- charge automatique, 23
- charge conjointe, 19, 23-25
- charge gratuite ou rémunérée, 22, 112
- charge obligatoire, 20, 127
- charge personnelle, 18
- décès ou empêchement d'un des parents, 23, 24
- déchéance de l'autorité parentale, 25
- démission, 127
- disposition applicable, 22
- enfant à naître, 24, 25
- curateur à l'enfant conçu (droit antérieur), 24
 - exercice de la charge, 24, 25
- exemple, 22
- expression « père et mère », 23, 24
- inaptitude physique ou cognitive des parents, 19
- intérêt de l'enfant, 127
- lien de confiance ou d'affection, 18, 127
- mésentente entre les parties, 24
- mineur qui est parent d'un enfant, 25, 26
- objectif, 128
- régime d'exception, 127-132

rémunération des parents, 22, 112

renonciation à une succession,
130-132

- constitution d'un conseil de tutelle, 132
- régime spécial, 131, 132
- succession insolvable dévolue au mineur, 130-132
- valeur inférieure à 25 000 \$, 131, 132

retrait de certains attributs de l'autorité parentale, 25

simple administration, 128

Tuteur à l'absent

procédure de nomination, 151-169

- affidavit à l'appui de la requête, 154
- assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 155-168
 - assermentation non nécessaire des membres de l'assemblée, 165
 - assistance, 161, 162, 164, 165
 - avis de chacun des membres, 163-165
 - avis de convocation, 155-158
 - choix des amis, 160
 - composition du conseil de tutelle, 163-165, 168
 - convocation, 155-160
 - déroulement, 162-165
 - dispense de la tenue, 167, 168
 - éloignement de la fratrie, 168

- importance de l'avis de l'assemblée sur les décisions du tribunal, 167
- impossibilité de convoquer l'assemblée, 167, 168
- personnes à privilégier, 159
- personnes qui doivent être convoquées, 158
- procès-verbal des délibérations, 165-168
- quorum pour la tenue de l'assemblée, 159, 162, 164
- recherche pour retracer les personnes à convoquer, 158, 159
- refus d'assister à l'assemblée, 157
- représentation par mandataire, 162
- rôle consultatif de l'assemblée, 162-165
- tenue de l'assemblée, 160, 162, 164
- audience, 155
- avis de présentation, 155
- conditions, 147-151
 - absence de désignation d'un administrateur des biens, 150, 151
 - biens à gérer, 150
 - cessation de paraître « sans donner de nouvelles », 148
 - domicile au Québec, 147
 - incertitude sur la vie de la personne, 148, 149

- contenu de la requête, 154, 155
 - délai de présentation de la requête, 155
 - district judiciaire, 153
 - frais de cour, 155
 - intérêt conditionnel, 151
 - intérêt d’amitié ou de simple parenté, 151
 - intérêt né et actuel ou éventuel, 151
 - intérêt pécuniaire, 151
 - inventaire des pièces, 154
 - juge ou greffier, 152, 155
 - jugement, 168, 169
 - mise en cause, 153
 - numéro de dossier, 155
 - personne majeure et domiciliée au Québec, 147
 - personnes intéressées, 152
 - pièces, 154
 - requête, 152, 153
 - signification des demandes, 155
- Tuteur à la personne**
- caractère personnel de la charge, 33
 - consentement aux soins, 33
 - représentation du mineur en justice quant à ses biens, 33, 104
 - rôle, 33
 - unique tuteur, 33
- Tuteur *ad hoc*, 33-37**
- Voir aussi *Tutelle ad hoc*
 - cessation des fonctions, 37
 - curateur aux causes ou curateur aux actions contraires (droit antérieur), 35
 - définition, 33-35
 - nomination, 35-37
 - cas prévus par la loi, 36
 - conflit d’intérêts, 35
 - mesure d’exception, 36
 - procédure, 36, 37
 - responsabilité du conseil de tutelle, 36, 37
 - procédure de nomination devant le tribunal, 75-78
 - jugement, 77, 78
 - requérant, 75, 76
 - requête, 76, 77
 - procédure de nomination devant notaire, 69-75
 - avis de la demande, 70-72
 - demande au notaire pour la nomination d’un tuteur *ad hoc*, 69, 70
 - dépôt et avis, 73, 74
 - jugement, 74, 75
 - opérations du notaire, 72
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 72, 73
 - reddition de compte, 37
 - représentation du mineur en justice, 105
 - utilisation de la locution *ad hoc*, 35

Tuteur au majeur

– Voir aussi *Représentant légal*,
Tutelle au majeur

actes interdits au tuteur, 271-276

- acte à titre gratuit, 272
- confusion des biens, 275
- sanctions, 276
- testament, 272-275

actes posés par le tuteur sans autorisation

- du conseil de tutelle, 275
- du tribunal, 276
- sanctions, 275, 276

administration des biens du majeur, 263

- assurance, 268
- charge tutélaire, 269
- convention d'indivision impliquant le majeur, 268
- emprunt, sûreté et aliénation d'un bien du majeur, 265
- exploitation du bien du majeur, 269
- placements présumés sûrs, 269, 270
- procédures judiciaires et jugements relatifs au majeur sous tutelle, 264
- renonciation à un droit, 268
- valeur du bien, 265-268

obligations et devoirs, 260-262

- inventaire, 262
- obligation d'honnêteté et de loyauté, 261, 262
- obligation de prudence et de diligence, 261

- quant à la personne du majeur protégé, 260
- quant aux biens du majeur protégé, 261, 262
- reddition de compte, 262
- sûreté, 262

produit du travail du majeur

- rôle du tuteur, 256

recours contre le tuteur, 276

rémunération

- critères d'établissement, 277, 278

Tuteur au mineur

– Voir aussi *Tutelle au mineur*,
Tuteur ad hoc, *Tuteur aux biens*,
Tuteur datif

actes interdits au tuteur, 101, 107, 109-112

- acte à titre gratuit, 110
- confusion des biens, 101, 110
- renonciation à un droit, 107, 110
- sanctions, 110-112
- testament, 110, 112

actes posés par le tuteur sans autorisation

- du conseil de tutelle, 111
- du tribunal, 111
- sanctions, 110, 111

administrateur « à part », 98

administrateur provisoire, 125, 127

décès

- procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124

- procédure de remplacement devant notaire, 116-121
 - tuteur datif, 26, 27
 - tuteur de fait, 31, 32
 - tuteur légal, 23, 24
- démission
- à contretemps, 126, 127
 - avis au conseil de tutelle, 126
 - contraintes, 126
 - droit antérieur, 126
 - intérêt de l'enfant, 126, 127
 - motifs sérieux, 126
 - parents tuteurs, 127
 - prise d'effet, 126
 - procédure, 126
 - procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124
 - procédure de remplacement devant notaire, 116-121
 - refus du tribunal, 127
- destitution, 125
- continuation d'exercice de la charge pendant l'instance en remplacement, 125
 - intimé à la procédure, 125
 - motifs, 125
 - parents tuteurs, 125
 - requérant, 125
 - requête, 125
 - rôle du tribunal, 125
- inaptitude
- procédure de remplacement devant le tribunal, 122-124
 - procédure de remplacement devant notaire, 116-121
- tuteur datif, 27
 - tuteur de fait, 32
- obligations et devoirs, 99-102
- actes interdits au tuteur, 101
 - conflit d'intérêts, 101
 - consentement aux soins, 100
 - exercice de l'autorité parentale, 99, 100
 - inventaire, 101, 102
 - obligation d'agir dans les limites de ses pouvoirs, 100
 - obligation d'honnêteté et de loyauté, 100, 101
 - obligation de prudence et de diligence, 100
 - quant à la personne du mineur, 99, 100
 - quant aux biens du mineur, 100-102
 - reddition de compte, 101, 102
 - respect de la loi et des règles, 100
 - sûreté, 101, 102
- pouvoirs, 102-110
- actes conservatoires, 102
 - actes interdits au tuteur, 107, 109, 110
 - assurance, 107
 - biens soustraits à l'administration du tuteur, 103
 - convention d'indivision impliquant le mineur, 108

- directeur de la protection de la jeunesse, 108
- donation, legs ou indemnité au bénéficiaire du mineur, 103, 104
- emprunt, sûreté et aliénation d'un bien du mineur, 105, 106
- exploitation du bien du mineur, 109
- mainlevée d'un droit appartenant au mineur, 110
- placements présumés sûrs, 109
- prélèvement des sommes nécessaires au paiement de la charge tutélaire, 108
- procédures judiciaires et jugements relatifs aux intérêts patrimoniaux du mineur, 104, 105
- renonciation à un droit, 107, 110
- simple administration, 102, 109
- valeur du bien, 106, 107
- produit du travail du mineur
 - rôle du tuteur, 5-7, 103
- recours contre le tuteur, 104, 112, 127, 142
- remplacement, 18, 19, 115-125
 - charge tutélaire, 19, 19
 - demande au tribunal, 115
 - destitution, 125
 - motifs, 115, 116
 - preuve documentaire, 116
 - procédure devant le tribunal, 122-124
 - affidavit, 123
 - avis de présentation, 123
 - avis du conseil de tutelle, 123, 124
 - avis du jugement, 124
 - dépôt des pièces, 123
 - faits et conclusions recherchées, 122
 - intérêt du requérant, 122
 - inventaire des pièces, 123
 - juge ou greffier, 122, 124
 - jugement, 124
 - mineur de 14 ans et plus, 124
 - mise en cause, 122
 - motifs de remplacement, 122
 - notification au curateur public, 124
 - présentation de la requête, 124
 - requérant, 122
 - requête, 122, 123
 - signification de la requête, 124
 - signification du jugement, 124
 - timbre, 124
- procédure devant notaire, 116-121
 - avis de la demande, 117
 - délai entre la signification et la notification et le début des opérations, 119
 - demande, 116, 117
 - demandeur, 116
 - dépôt de la demande et de l'avis, 118

- dépôt du procès-verbal des opérations et des conclusions (avis de dépôt et notification), 120, 121
- faits et conclusions recherchées, 116
- information aux intéressés, 118
- intérêt du demandeur, 116
- jugement, 121
- motifs de remplacement, 116
- observation, représentation ou opposition à l'avis, 118
- opérations du notaire, 119
- procès-verbal des opérations et des conclusions, 119-121
- signification et notification de la demande, 118
- tenue du conseil de tutelle, 119
 - règles applicables, 115
- rémunération, 22, 112-114
 - critères, 114
 - curateur public, 113
 - directeur de la protection de la jeunesse, 113
 - mode de rémunération prévu par testament, par mandat ou par déclaration au curateur public, 113
 - modification ou annulation, 114
 - notions générales, 112-114
 - occupation principale (parents), 112
 - tuteur datif, 113
 - usages et valeur des services, 114
- simple émancipation
 - rôle d'assistance du tuteur, 13
- Tuteur aux biens**
 - Voir aussi *Gestion des biens*, *Tutelle aux biens*
 - action en justice quant à son administration, 104
 - personne morale, 32
 - pluralité de tuteurs, 32
 - procédure de nomination devant le tribunal, 65-68
 - audition de la requête, 68
 - jugement, 68
 - notification et signification, 67
 - requérant, 65, 66
 - requête, 66, 67
 - procédure de nomination devant notaire, 59-65
 - avis de la demande, 60-62
 - demande au notaire pour la nomination d'un tuteur aux biens, 59, 60
 - dépôt et avis, 63, 64
 - jugement, 64, 65
 - opérations du notaire, 62
 - procès-verbal des opérations et des conclusions, 62, 63
 - reddition de compte, 32
 - responsabilité personnelle, 33
 - tutelle en vertu d'autres lois, 39

Tuteur datif

– Voir aussi *Tutelle dative*

démission, 127

désignation

- acte d'acceptation de charge, 29
- désignation claire, 27
- entrée en fonction, 29
- exemple pratique, 28
- modes de désignation (testament, mandat, déclaration), 27-30
- remplaçant (clause), 30
- souhait ou désir, 26

procédure de nomination devant le tribunal, 53-58

- assemblée de parents, d'alliés ou d'amis, 56, 57
- audition de la requête, 56
- directeur de la protection de la jeunesse, 57
- jugement, 57, 58
- notification et signification, 56
- requérant, 54
- requête, 54-56

procédure de nomination devant notaire, 40-53

- avis de la demande, 42-44
- demande au notaire pour la constitution d'un conseil de tutelle et la nomination d'un tuteur, 40-42
- dépôt et avis, 49-51
- jugement, 51, 52

- nomination du tuteur, 52, 53
- opérations du notaire, 45-48
- procès-verbal des opérations et des conclusions, 48, 49

rémunération, 22, 113

Tuteur légal

– Voir *Tutelle légale*

– V –**Valeur du bien**

rémunération du tuteur, 114

sens de l'expression, 106, 107, 265-268

- exceptions à l'obligation d'obtenir une autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 107, 268
- motifs pour aliéner un bien appartenant à un mineur (nécessité et avantage évident), 106, 107
- règles pertinentes, 106
- « valeur de l'intérêt de l'incapable » (droit antérieur), 106
- valeur totale de l'immeuble, 106

valeur inférieure à 25 000 \$

- dispense de constituer un conseil de tutelle, 11, 107
- évaluation par enfant mineur, 128
- exception à l'obligation d'obtenir une autorisation du conseil de tutelle ou du tribunal, 107

-
- mainlevée de la sûreté, 137, 300
 - pouvoirs du conseil de tutelle, 96, 97, 254, 265, 266
 - régime spécial pour les parents, 128, 131
 - renonciation à une succession insolvable, 132
- valeur supérieure à 25 000 \$
- acte fait seul par le tuteur au mineur alors que l'autorisation du tribunal était requise, 111, 276
 - avis ou autorisations du conseil de tutelle ou du tribunal, 102, 105, 131, 265, 266, 327
 - assurance, 102, 135, 262
 - constitution d'un conseil de tutelle, 80, 93, 129
 - donation, legs ou indemnité au bénéficiaire du mineur (déclaration au curateur public), 103
 - pouvoirs du conseil de tutelle, 96, 254
 - produit du travail du mineur, 7
 - reddition de compte (père et mère), 138
 - rôle du curateur public, 38, 108
 - sûreté, 102, 105, 135, 262, 299
 - tutelle en vertu d'autres lois, 39
- valeur supérieure à 100 000 \$
- rapport vérifié par un comptable agréé, 140, 304

